

Ensemble
pourGenouillé
vienne

#28

Le Petit Prince

d'Antoine de Saint-Exupéry, traduit en patois de Genouillé

Ou plutôt en parler de Gh'neuillé.



Anne-Marie Gauthier, née en 1929 à Genouillé, s'est servie de son parler d'origine pour traduire en langue poitevine ce magnifique ouvrage, qui en a fait rêver plus d'un. En exemple, la phrase magique «Dessine-moi un mouton» devient ici «Déssine mou une oueille !». Anne-Marie Gauthier a été guidée et aidée par Eric Nowak, natif aussi de Genouillé et grand spécialiste du poitevin, qui est son neveu. Cette

traduction est vraiment une très belle initiative pour faire connaître la langue poitevine et transmettre ce patrimoine linguistique. L'équipe municipale a décidé d'en acquérir des exemplaires pour les offrir aux aînés de la commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Vous pouvez vous procurer « Le Petit Prince » en patois de Genouillé à l'adresse suivante www.editiontintenfass.de, à la librairie de Ruffec ou à la Maison de la presse de Civray.

Décore-moi un sapin !

Tous les enfants de la commune et d'ailleurs qui le souhaitent sont invités à décorer le sapin qui sera implanté au pied de l'escalier de l'église, pour les fêtes de fin d'année. Des décorations seront à votre disposition, mais vous pouvez aussi amener les vôtres. **Rendez-vous le dimanche 7 décembre prochain à 15 heures.** Ensuite, il sera servi un goûter, avec friandises, jus de fruit et chocolat chaud, dans la salle des fêtes. Un joli moment complice en perspective.

Cette décoration viendra compléter les illuminations du bourg de la commune, réalisées par les agents municipaux voire certains élus et par l'entreprise Citéos pour les opérations plus périlleuses.



En bref

La prochaine permanence du conseiller numérique...

... aura lieu **le jeudi 11 décembre 2025**, dans la salle des fêtes de Genouillé. Rappelons que cet atelier est gratuit. De 9h00 à 12h00, vous pouvez venir sans prendre rendez-vous. Cet atelier est mis en place pour vous permettre de prendre en main votre équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), gérer vos courriers électroniques, naviguer sur internet, réaliser vos démarches administratives avec un accompagnement individuel...

Les bruits de voisinage, respectons quelques règles

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc, dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, uniquement.

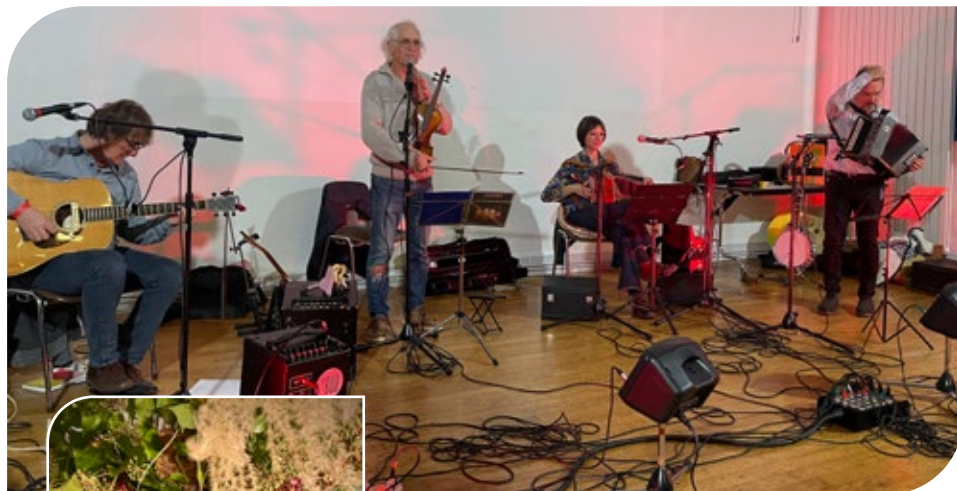
Ces dispositions ont été prescrites par arrêté de la préfecture de la Vienne.

Nous vous invitons également à limiter, dans la mesure du possible, les bruits excessifs (musique trop forte, aboiements de chiens prolongés et répétés...) qui peuvent gêner très fortement le voisinage. Pour les chiens, merci de ne pas les laisser divaguer afin d'éviter tout accident. Rappelons que chaque propriétaire de chien est responsable des dommages que son animal peut causer aux personnes ou aux autres animaux.

Pour bien vivre ensemble, respectons ces règles.



Très réussie, la veillée des Amis de Genouillé !



Pourquoi sont-ils venus aussi nombreux à la veillée organisée par les Amis de Genouillé en collaboration avec Les Pibolous, le 15 novembre dans la salle des fêtes ?

Le farci poitevin de Jacky Morin peut-être, dont la réputation culinaire dépasse les limites communales. Ou l'envie de s'exercer à des danses traditionnelles et populaires. Ou encore de passer un bon moment joyeux ensemble. Incontestablement, tout était réuni : ambiance, musiciens de qualité, animation, danseurs... Une soirée où le plaisir d'être ensemble était bien là. Félicitations à La Marchoise de Gençay et au Pibolous.



La cérémonie du 11 novembre

C'est sous un magnifique soleil bleu que le cortège est parti de la mairie pour se rendre aux monuments afin de commémorer l'armistice, signée le 11 novembre 1918, qui mettra fin aux combats de la première guerre mondiale (1914-1918).

Saluons l'engagement des porte-drapeaux qui permet à cette célébration de lui donner de l'éclat et de la force. Un petit clin d'œil à Chloé Gaudin, cachée derrière la gerbe qu'elle portait, en tête du cortège, avec fierté et solennité. Remercions également la présence des anciens combattants, en pensant très forts à ceux qui ne pouvaient pas y participer pour des raisons de santé.

Le 13 novembre dernier, le conseil municipal de Genouillé rendait hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015, des terrasses et du Bataclan, à Paris. Devant une centaine de personnes, trois témoins ont raconté leur 13 novembre. Trois récits différents. Trois histoires. Trois douleurs.

Un hommage plein d'émotions DIX ANS APRÈS...

Elisabeth Boissinot

Maman de Chloé, décédée à l'âge de 25 ans, tuée sur le coup, assassinée de trois balles de fusil d'assaut, alors qu'elle prenait un verre avec des amis sur la terrasse parisienne du Carillon. Elisabeth Boissinot habite Château Larcher et a apprécié la démarche voulue par une petite commune comme Genouillé. Elle a préféré répondre à l'invitation de Genouillé plutôt qu'aux hommages organisés sur Paris, trop solennels et inhumains à son goût. Elle a parlé de ses douleurs. Celles d'une maman qui perd son enfant, dans des conditions inimaginables. D'un long chemin pour lutter contre les confusions et les raccourcis. De sa façon d'occuper une place dans un lieu public, dans un restaurant, car elle craint toujours un éventuel danger. Des mots qu'il a fallu qu'elle trouve pour expliquer la mort aux enfants de la sœur jumelle de Chloé.



Sandrine Lamantowicz

Riveraine des lieux, engagée dans une démarche autour de la mémoire et des traumatismes. Sandrine connaît bien Genouillé car ses beaux-parents y habitent. Elle a participé à un travail de recherche en relatant ce qu'elle avait vécu.

Hermann Aka Bilé

Agent de sécurité, survivant du Bataclan. Il a expliqué les différents moments de cette soirée interminable, avec ses scènes de guerre. Il a remercié les psychologues et psychiatres qui l'ont aidé à se reconstruire lentement. Cette cellule d'accompagnement avait été mise en place par les services du ministère de l'intérieur. Il a expliqué ses phobies depuis les attentats, comme la couleur rouge. Il ne supporte plus de marcher sur un revêtement de sol rouge. Malgré tout, Hermann continue ce métier d'agent de sécurité pour une salle de spectacle parisienne, car il ne voulait pas que les terroristes décident de sa vie professionnelle.

Tous les trois nous ont fait partager les conséquences et séquelles de ces actes terroristes, bien présentes encore aujourd'hui. Ils sont habités, tous les trois, par de nouveaux réflexes, des doutes, des interminables questions, des peurs... Mais pour chacun, une envie et un besoin d'en parler et d'en reparler pour mieux se reconstruire.

Il avait été également demandé à Jean-Michel Clément, député de la circonscription lors des événements,



de nous relater les actualités politiques à ce moment-là.

La conclusion de la soirée par Serge Boulanger, préfet de la Vienne, a permis de comprendre à quel point les attentats ont interrogé les pratiques des différents services de l'État. D'ailleurs, de nombreux ajustements ou procédures ont été engagés depuis, pour que les actions soient encore plus efficaces, notamment l'accompagnement des victimes et la prise en charge des premiers soins.

Derrière les propos de tous, il y avait de l'émotion, du respect, de la colère contenue, de l'hésitation, de la douleur, une envie de comprendre l'incompréhensible et surtout une formidable leçon d'humanité. Les amalgames et les conclusions hâtives n'ont eu aucune place ce soir-là dans la salle des fêtes de Genouillé.

On saluera la présence en force des représentants de l'Etat, Serge Boulanger, préfet de la Vienne, Aude Mailfait, sous-préfète directrice de cabinet, Thomas Ricard, sous-préfet de Montmorillon et le Colonel Amaury Pussiau, commandant de la compagnie de gendarmerie de Montmorillon. Ainsi qu'au Sergent Chef Lionel Martins, adjoint au chef du centre des sapeurs-pompiers de Charroux. Il faut dire que Genouillé faisait exception ce soir-là, seule commune du département à organiser un hommage. Merci à eux pour leur soutien.

Les propos, les appréciations et les commentaires de l'ensemble des participants nous invitent à poursuivre l'organisation de ces moments de recueillement, de compréhension ou tout simplement de connaissance de l'autre.

En bref

Les élections municipales

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de Genouillé, et qui ne le seraient pas encore, doivent effectuer les démarches avant le mercredi 4 février 2026. Si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la secrétaire de mairie, qui ne manquera de vous accompagner.

Les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants comme Genouillé. L'objectif est de favoriser la parité, d'harmoniser les règles électorales entre toutes les communes, peu importe le nombre d'habitants, et de répondre à la crise de l'engagement qui impacte plus particulièrement les communes rurales. En mars 2026, le scrutin se fera donc par liste complète, avec une alternance stricte homme/femme, sans panachage. Les électrices et les électeurs ne pourront plus modifier la ou les listes de candidats. Un bulletin de vote raturé ou corrigé sera considéré comme nul.

Des arbres et arbustes pour protéger le ruisseau

Les techniciens de rivière de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou ont piqué les sols, afin de préparer la plantation d'arbres et d'arbustes, prévue le long du ruisseau, au niveau de l'aire de loisirs. Ces plantations seront effectuées, début décembre par Acti'start de Civray, entreprise d'insertion par l'activité économique. Ce sont environ 500 plantations sur un linéaire de 600 mètres qui vont agrémenter le ruisseau dans quelques jours. Des chênes, des aulnes, des frênes, des érables, des noisetiers, des sureaux, des pruneliers... et bien d'autres essences. Mais ils auront une autre fonction très importante. En effet, ils vont à terme un ombrage dont l'objectif est de freiner le développement aquatique de la végétation qui est très abondante. Bon courage et bravo pour cette excellente initiative.



Un concert de Noël à ne pas manquer

Le Comité des fêtes de Genouillé organise un magnifique concert de Noël dans l'église. Eglise qui est chauffée pour un meilleur confort. Ce concert est gratuit avec une participation aux frais libre. Deux très belles chorales se produiront **le samedi 13 décembre à 20h30**. « Chœur de femmes » de Gençay avec un répertoire constitué d'œuvres du monde entier, chantées dans leur langue d'origine. Chœur de femmes, issue de l'école de musique communautaire La Cendille, a su se hisser au rang des meilleurs ensembles vocaux de la région, avec son programme de chants popu-

lares et traditionnels.

Et puis, en deuxième partie, un chœur mixte « Kantoj de la Mondo », qui signifie « chant du monde », en Esperanto de Saint-Secondin. Ce chœur vous invitera au voyage, là encore, aux quatre coins du monde.

Ces deux chœurs sont dirigés par Sophie Sabourin, depuis plus de vingt ans.

Rappelons que l'acoustique de l'église est d'une qualité exceptionnelle, connue et reconnue par les plus grands musiciens ou choristes.

En clair, tout est réuni pour une soirée d'exception !



ÉTAT-CIVIL

Il nous a quitté

- Le 7 septembre 2025, **Denise Byer** née Varney, à l'âge de 80 ans. Elle était née le 9 octobre 1945.
 - Le 26 octobre 2025, **Lilian Proust**, à l'âge de 53 ans. Il était né le 5 août 1972.
- Nous adressons nos très sincères condoléances à la famille.

Bienvenue à

- Noah, Eden, Paul Moreau**, né le 30 septembre 2025. Félicitations aux heureux parents, Sarah Grisel et Kévin Moreau, demeurant à la Croix Bardon à Genouillé.

Félicitations à

- Monique Moreau et Stéphane Baloge**, demeurant Le Couret à Genouillé, pour leur déclaration conjointe de pacte civil de solidarité, le 16 octobre 2025.
 - Corinne Bastier et Claude Dao**, demeurant rue des Fours à Chaux à Genouillé, qui se sont mariés le 25 octobre 2025.
 - Françoise Chauveau et Alain Siary**, demeurant La Trafigère à Genouillé, pour leur déclaration conjointe de pacte civil de solidarité, le 24 novembre 2025.
- Tous nos vœux de bonheur.

La mairie de Genouillé vous ouvre ses portes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30, et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71 • Mail : contact@genouille86.fr
• www.genouille86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

